



COMPTE-RENDU
de la commission CSP, Écologie et Paysage
du jeudi 1^{er} octobre 2015

Présents :

Membres élus de la commission

- **Bernard BLANCHAUD**, Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne (Conseiller municipal de Savigny-sur-Orge).

Associations membres de la commission

Association Agrée pour la Protection de la Pêche et du Milieu Aquatique (AAPPMA) L'Épinoche du Val d'Orge	Alain PÉRISSÉ
Association Histoire Nature Environnement Leuvilleois (AHNEL) et Essonne Nature Environnement (ENE)	Annick NANTY
Les Portes de l'Essonne Environnement	Bernard MÉRIGOT

Collectivités territoriales

- Ghyslaine FARNAULT, **Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental de l'Essonne**
- Irène GRAND, **Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental de l'Essonne**
- Sophie PELLETIER-CREUSOT, **Conseil régional Ile-de-France**

Agents du Syndicat de l'Orge

- Philippe MONCAUT, responsable du service « prospective et études des milieux »
- Emmanuel PRANAL, responsable du service « paysage »
- Angélique MEYNIER chargée du plan de gestion
- Michel VALOIS, Directeur général adjoint chargé des milieux naturels

Excusés :

- *Guy BRACHET, Vice-président du Syndicat de l'Orge, Maire-adjoint de Breuillet,*
- *Huguette LANGER, Élu - Communauté d'agglomération du Val d'Orge (Conseillère municipale de Villiers-sur-Orge),*
- *Adèle VILLECHEVROLLE, Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne (Maire-adjointe de Viry-Chatillon).*

<i>Association de Défense de l'Environnement et de Maîtrise de l'Urbanisme de Brétigny - (ADEMUB) / Brétigny-sur-Orge</i>	<i>Claude ROMECE</i>
<i>Association Elan Savigny Environnement</i>	<i>Dominique CATERINI</i>
<i>Association Urbanisme et Qualité de Vie / Villemoisson-sur-Orge</i>	<i>Michel PRINTANIER</i>
<i>Association Urbanisme et Qualité de Vie / Villemoisson-sur-Orge</i>	<i>Jacques LANAU</i>

Ordre du jour :

- 1) Présentation du plan de gestion des affluents**
- 2) Présentation et avis du plan d'orientation de la Charmoise**
- 3) Bilan et perspectives de la commission CSP, écologie et paysage**



La commission s'est réunie **le jeudi 1^{er} octobre 2015 à 15h30** dans les locaux du Syndicat de l'Orge.

1) PRÉSENTATION DU PLAN DE GESTION DES AFFLUENTS

Le diaporama est présenté par Angélique MEYNIER chargée du plan de gestion et par Emmanuel PRANAL, responsable du service « paysage ».

Dans la continuité du plan de gestion de l'Orge mis en œuvre sur le terrain en 2014, les services travaillent en 2015 sur le plan de gestion des affluents.

- **Existe-t-il un Plan de Prévention des Risques Inondation sur les affluents ?**

Les PPRI de l'Orge et de la Sallemouille avant d'être approuvés doivent se mettre en conformité avec le Plan de Gestion des Risques Inondation sur le bassin Seine Normandie.

Pour information, le cahier des charges pour élaborer le PPRI de l'Orge amont et ses affluents est en cours de rédaction.

- **La Sallemouille est-elle aussi cloisonnée par des ouvrages hydrauliques que l'Orge ?**

La continuité écologique sur la Sallemouille est à reconquérir. 9 vannes pour gérer les bassins secs et en eau, et nombreux seuils de toutes hauteurs sont autant d'obstacles au transport sédimentaire et à la continuité piscicole de ce cours d'eau.

- **Y a-t-il un travail de valorisation de trames vertes avec les communes ?**

Actuellement, le Syndicat de l'Orge intervient sur ce sujet à l'occasion des réunions techniques organisées par les communes pour la révision de leur PLU. Il sensibilise, apporte son expertise, sa connaissance du territoire et met à disposition les études et inventaires réalisés dans le cadre du plan de gestion de la vallée de l'Orge et de ses affluents.

La déclinaison du Schéma Régional de Cohérence Écologique de la Région Ile-de-France est une première étape. Le Schéma Local de Cohérence Écologique à l'échelle du bassin versant serait un projet intéressant à mettre en place pour aider les communes à protéger réglementairement dans le PLU, les trames vertes sur leur territoire.

2) PRÉSENTATION ET AVIS DU PLAN D'ORIENTATION DE LA CHARMOISE

Le diaporama est présenté par Angélique MEYNIER chargée du plan de gestion et par Emmanuel PRANAL, responsable du service « paysage ».

Le Syndicat de l'Orge n'étant pas propriétaire de terrains sur cet affluent de la Rémarde, le plan de gestion se limitera à décrire des orientations pour les acteurs locaux ; à savoir les communes, l'agglomération et le Parc Naturel Régional de la haute vallée de Chevreuse.

- **Quelle action le Syndicat a-t-il sur les golfs ?**

En effet, ce territoire accueille plusieurs golfs qui sont de grands espaces dont la gestion peut avoir des effets importants sur la qualité des milieux ? L'enjeu est important.

Se rapprocher des gestionnaires de ces équipements est une action à mener en partenariat avec le PNR haute vallée de Chevreuse.



PPRÉSENTATION ET AVIS DU PLAN D'ORIENTATION DE LA CHARMOISE (suite)

- **Même question pour les parcelles privées ?**

Depuis le début de l'année 2015, le Syndicat a lancé une étude sur les berges privées de l'Orge et de tous ses affluents. L'objet de cette étude est de faire des propositions d'entretien et de renaturation qui seront débattues lors des commissions et des réunions du Bureau syndical pour une mise en œuvre.

3) BILAN ET PERSPECTIVES DE LA COMMISSION

Ce point a été retiré de l'ordre du jour et reporté à la prochaine réunion.

En effet, le sujet mérite une réflexion en amont des membres de la commission. C'est pourquoi, vous trouverez ci-joint les éléments nécessaires au débat sur le sujet.

Le but étant de **recueillir vos avis, remarques et propositions pour faire progresser cette commission.**

Votre participation peut être écrite et/ou orale lors de la prochaine commission.